

Compte Rendu de conseil municipal

Séance du 1^{er} Septembre 2023

Décision modificative du Budget

Le conseil valide la modification du BP2023 pour corriger l'erreur de saisi du déficit reporté.

Vente d'une portion de voie publique à un riverain

Le conseil valide la vente d'une portion de voie publique au propriétaire de la parcelle B0149 pour 0.35 € / m². Les frais de notaire et de géomètre sont à la charge de l'acquéreur. Le déplacement du coffret électrique aux frais d'Enedis.

Avis sur le Plan Partenarial de Gestion de la Demande locative sociale (PPGD)

Le PPGD permet de centraliser les demandes de logements sociaux des communes du pays de la Roche aux Fées sur Retiers et Janzé. Il permet une meilleure gestion de ces demandes et évite ainsi aux demandeurs de multiplier les demandes auprès de chaque mairie.

Le conseil valide la révision de ce plan pour 2023-2029.

Réhabilitation de l'ensemble immobilier du centre bourg : point d'avancement

Les travaux de la phase 1 reprennent cette semaine. Le plan de l'escalier vient d'être transmis par le menuisier pour valider l'implantation des poteaux et massifs correspondant. Les raccordements au réseau d'eau et électrique sont programmés en septembre et octobre.

La phase 2 est bloquée par le diagnostic structure qui préconise le renforcement de la charpente et des planchers. Cependant, le diagnostic établi pour la phase 1 nous avait laissés perplexes et remet en doute celui de la phase 2. Un rendez-vous est prévu avec l'entreprise pour affiner le diagnostic. Ce qui permettra de finaliser la phase PRO puis le CCTP et donc les pièces pour lancer l'appel d'offres.

Information sur l'évolution de la consommation foncière 2011-2021 dans le cadre de l'application du ZAN

Pour rappel, la loi Climat & Résilience du 22 août 2021 a imposé des objectifs de réduction de la consommation d'ENAF (Espace Naturel, Agricole et Forestier). Le droit à construire sur les 10 prochaines années sera égal à 50% des surfaces consommées entre 2011 et 2021. Pour être pris en compte dans le calcul des surfaces consommées, les travaux doivent avoir débuté avant le 31-08-2021. Ceux du lotissement du Guesclin, qui n'ont pas été pris en compte, ont débuté en juin. Les documents nécessaires ont été transmis pour pouvoir récupérer les surfaces adéquates en droit à construire.

Action sociale : « Séniors, attention à la chute »

Le CCAS met en place en partenariat avec le CLIC de la Roche aux Fées et la Mutualité Française Bretagne un programme d'actions de prévention des chutes. Une conférence « Séniors, attention à la chute ! » aura lieu le 20 octobre à la salle Pavie. Suivie d'ateliers en novembre et décembre sur différentes thématiques.

Concert de l'orchestre de Chartres de Bretagne

L'orchestre de Chartres de Bretagne vous propose un spectacle le vendredi 29 septembre à 20h30 la salle pavie (6 € pour les adultes et 3 € pour les moins de 12 ans)

Randonnée « A Pied ou à Vélo »

La commission Animations vous propose une randonnée « A pied ou à Vélo » le dimanche 17 septembre. Départ à 14h au préau de la zone de loisirs.

Raccordement au réseau Fibre

Le raccordement au réseau de la fibre est désormais possible avec l'opérateur de votre choix. Le raccordement de votre habitation est à la charge de l'opérateur (financé par Roche aux Fées communauté).

Infos diverses

Taxes foncières en hausse : Les avis de taxe foncière arrivent dans les foyers. On notera une augmentation significative des bases (au niveau national) mais les taux communaux n'ont pas été modifiés.

Structure métallique de la rue Joseph Lorée : Les commissions « Mise en valeur du patrimoine » et « Animations » vont se pencher sur la fonction qu'elle pourrait prendre sur la zone de loisirs ou ailleurs

Ventes du Club le Bon Accueil : Le club vous propose désormais, chaque 1^{er} samedi du mois sur le marché, une vente de crêpes. A l'occasion du Téléthon, il vous propose également une vente de gants exfoliant pour la douche, tricotés par les bénévoles au prix de 6 €. Réservation possible en mairie.